

SIMULATEUR RADAR ET A.P.R.A.

STCW 95 - Tableau A-II/3

Prérogatives

La formation au simulateur de radar et A.P.R.A. « Aide au Pointage Radar Automatique » permet d'assurer le quart selon les normes du **Code STCW 95 - Tableau A-II/3**

Conditions d'admission

Connaître le règlement international pour prévenir les abordages en mer
Savoir utiliser un radar simple

Formation

35 heures de cours

NAVIGATION

- Réglage et entretien de l'image
- Image radar et carte marine
- Identification des échos utiles à la navigation
- Différentes méthodes utilisées pour obtenir un point critique des méthodes

ANTICOLLISION

- Techniques de pointage ; Route et vitesse des autres navires
- Détection des changements de route et/ou de vitesse sur les éléments relatifs des échos
- Prédiction de manœuvre
- Utilisation des A.P.R.A.
- Limites d'utilisation et précautions d'emploi
- Application du règlement international pour prévenir les abordages en mer

Sanction

L'attestation de formation au Radar A.P.R.A. est délivrée aux candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves d'un examen final.

Cet examen ne peut pas être présenté en candidat libre.

INS.E.I.T.

Rue du Docteur Victor Robini
Immeuble ESPACE NIKAIA

06200 NICE

Tél 04 97 18 11 33

Fax 04 93 18 02 01